

Dans un livre passionnant, une cinquantaine de chercheurs et journalistes racontent la montée en puissance des entreprises globalisées, ses conséquences dramatiques – et les pistes pour lui résister

L'emprise des multinationales

PROPOS RECUEILLIS PAR
GUY ZURKINDEN

Mondialisation ▶ «Raconter la véritable histoire des multinationales.» C'est le but d'une somme parue en février, coordonnée par les journalistes Olivier Petitjean et Ivan du Roy¹. En 54 chapitres courts et facilement lisibles, le livre retrace la montée en puissance de ces conglomerats depuis le milieu du XIX^e siècle. Il évoque aussi les multiples résistances face à ces acteurs devenus «plus puissants, mais aussi plus contestés que jamais» et les pistes pour brider leur pouvoir. Ses deux auteurs participent ce soir à un débat sur la question², organisé par le Centre Europe Tiers-Monde (CETIM) à Genève. Ils ont répondu aux questions du *Courrier*.

Comment définir une multinationale?

Olivier Petitjean (OP): Il s'agit d'une entreprise qui réalise un investissement direct hors des frontières où elle est implantée: création d'une filiale, installation d'un site à l'étranger ou participation dans une firme existante. A cela s'ajoute un volet juridique: une multinationale est constituée d'une société-mère chapeautant des centaines, parfois des milliers de filiales dans le monde. Du point de vue du droit, cette firme n'existe pas vraiment. Seules existent les centaines de sociétés qui la constituent. Cet écart entre réalité matérielle et constitution juridique lui permet de se jouer des frontières afin de minimiser ses impôts, de se décharger de ses responsabilités sociales ou environnementales, etc.

Ivan du Roy (IdR): Les multinationales forment un univers très concentré. En 2010, une étude de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich estimait à 43 000 leur nombre total. Mais par le jeu des participations croisées, 147 sociétés, souvent des banques, contrôlaient les 40% de la valeur totale de ces 43 000 firmes.

Vous fixez leur naissance en 1850. Pourquoi?

OP: De nombreux auteurs font remonter l'avènement des multinationales à la création des compagnies des Indes orientales britannique, puis néerlandaise, vers 1600. Ces sociétés commerçant à l'échelle mondiale représentent un jalon décisif dans l'émergence des multinationales. Cependant, 1850 représente une rupture sur deux aspects décisifs. D'une part, on assiste à une internationalisation de l'organisation de la production – et plus seulement de la commercialisation. De l'autre, la généralisation du modèle de la société anonyme par actions permet à ces sociétés de s'autonomiser face aux Etats.

IdR: A partir de 1850, on assiste à un début d'intégration de l'ensemble de la chaîne productive – des matières premières à la vente, en passant par la manufacture –, permis par le dé-



Manifestation à Bhopal, en Inde, le 3 décembre 2016. Il a fallu des catastrophes comme celle de Bhopal, en 1984, pour qu'apparaissent des normes en matière de sites dangereux et de matières toxiques. KEYSTONE

veloppement des transports. On assiste aussi à l'émergence d'entreprises délocalisant leur production et la massifiant, comme le fait Singer pour les machines à coudre. Les groupes industriels deviennent les principaux acteurs d'une économie mondiale jusqu'alors dominée par les maisons de négoce.

«Une poignée de sociétés contrôlent les 40% de la valeur totale des multinationales»

Ivan du Roy

Ce démarrage peut-il être dissocié de la colonisation?

OP: Non. C'est l'accumulation de capitaux via l'entreprise coloniale – et le commerce triangulaire – qui permettra la naissance des grandes sociétés industrielles. Celle-ci est aussi la conséquence de la politique volontariste de certains Etats. L'entreprise Saint-Gobain a ainsi été créée au XVII^e siècle pour réduire la dépendance française aux importations des glaces vénitienes.

IdR: Leurs empires coloniaux ont donné à l'Angleterre et à la France des avantages comparatifs – notamment l'accès aux matières premières et à un vaste réseau de transports –, qui y favoriseront la naissance de groupes plus mondialisés que dans d'autres aires géographiques, comme la Chine.

La montée en puissance de ces sociétés semble irrésistible.

IdR: Des générations successives de multinationales ont en effet monopolisé des secteurs d'activité croissants, suivant l'émergence de nouveaux besoins et les évolutions technologiques: industrie lourde et banques au XIX^e siècle; automobile et pétrole au début du XX^e; agroalimentaire et biens de consommation après 1945; numérique avec les GAFAM, au début du XXI^e siècle; jusqu'à l'actuel assaut sur les derniers espaces préservés de la planète, sur l'orbite terrestre et sur les aspects les plus intimes du vivant, comme le génome. Ces investissements dans des secteurs vitaux se font de manière très peu encadrée.

OP: Nous sommes devenus très dépendants des chaînes mondialisées de valeur. Cela implique une grande vulnérabilité, qui se révèle lors de crises comme la pandémie ou la guerre en Ukraine.

Votre livre est aussi une histoire de résistances.

OP: Dès la naissance des multinationales, les mouvements de travailleurs ont essayé de se coordonner pour leur faire face à leurs impacts sociaux désastreux. La première Internationale naît ainsi en 1864. La contestation des dégâts écologiques émerge aussi rapidement. Le 4 février 1888, en Andalousie, des milliers de mineurs en grève, d'habitants et de paysans manifestent ainsi contre les pratiques polluantes du conglomérat Rio Tinto, qui extrait du cuivre dans la région. Ils subiront une forte

répression, avec 200 morts à la clé. L'histoire montre cependant que les principaux acteurs d'une régulation restent les Etats. Pendant longtemps, ces derniers ont posé le moins d'entraves possibles à leurs grandes sociétés. Mais à certains moments clés, ils ont été obligés de brider leur pouvoir.

Comment cela est-il arrivé?

IdR: La plupart du temps, ces régulations ont été issues de la conjonction entre des mobilisations d'ampleur et de grandes catastrophes. Il a par exemple fallu les méga-enrichissements de groupes capitalistes durant la Première Guerre mondiale pour que surgisse l'idée de taxer les surprofits de guerre. Des accidents terribles, comme celui de Bhopal en 1984, lorsque l'explosion d'une filiale de l'entreprise chimique Union Carbide a fait des milliers de morts en Inde, ou l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh en 2013, ont précédé les normes en matière de sites dangereux et de matières toxiques. Sans oublier les décennies de mobilisations syndicales nécessaires pour imposer les droits sociaux.

OP: Dans les années 1930, le New Deal, impulsé par Franklin Delano Roosevelt aux Etats-Unis sur fond de fortes mobilisations sociales, va réguler le système financier, imposer des normes en matière de salaires et de conditions de travail et consacrer les libertés syndicales. Puis, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les Etats occidentaux mettent des règles aux multinationales et développent le secteur public.

Ces garde-fous ont été levés depuis les années 1990, avec l'avènement du néolibéralisme.

Les chapitres consacrés au rôle des multinationales lors des deux guerres mondiales permettent-ils d'éclairer le retour en force du militarisme aujourd'hui?

OP: Les grandes entreprises n'ont pas été seules responsables des stratégies impérialistes qui ont débouché sur les deux conflits mondiaux. Elles ont cependant fortement contribué à la course aux armements qui a accompagné ces guerres. Dans les années 1930, la majeure partie du patronat allemand va ainsi se ranger derrière le parti nazi et être intégrée à ses politiques de production et d'extermination. A l'heure où les Etats européens annoncent des centaines de milliards d'investissements dans la défense, ces exemples doivent nous interroger.

«La seule issue est d'élargir les champs échappant à la logique du profit»

Olivier Petitjean

IdR: Ce ne sont pas forcément les multinationales qui créent les guerres. Cependant, une série d'entre elles en profitent pour vendre des armes et tester des technologies. La guerre du Vietnam a ainsi généralisé l'uti-

lisation du porte-conteneurs, devenu ensuite un des piliers de la mondialisation.

Quelles sont les pistes pour limiter leur pouvoir?

OP: Le premier niveau est politique. Les pouvoirs publics devraient encadrer juridiquement les pratiques de ces sociétés, les soumettre à une régulation sociale et environnementale et limiter l'évasion fiscale. Il faut aussi réduire notre dépendance face à ces entreprises et favoriser des contrepoids à leur pouvoir – développer le secteur public, les entreprises locales, etc. **IdR:** La crise climatique favorise une prise de conscience autour de la nécessité de brider la croissance infinie des profits. Les acteurs de la société civile, les syndicats, les ONG et certains médias d'investigation sont des leviers pour avancer dans ce sens. Il existe aussi des prémices intéressantes: les textes internationaux tentant d'encadrer les grandes entreprises, la récente directive européenne sur le devoir de vigilance des multinationales, les efforts visant à leur imposer un taux minimum d'imposition, etc. Il est cependant très rare que ces entreprises soient jugées pour les dégâts qu'elles occasionnent.

Ces tentatives de régulation sont-elles compatibles avec la logique capitaliste?

OL: A certains moments de l'histoire, il a été possible d'encadrer les multinationales. Mais cela s'est fait en restant dans le cadre de la société de consommation, qui n'est plus viable aujourd'hui. La seule issue est désormais d'élargir les champs échappant à la logique du profit. Cela ne sera possible qu'en mettant au pas des multinationales. **IdR:** Pour éviter la folle concentration de richesses qui caractérise notre époque, il est indispensable de réguler les bénéfices, de remettre en cause le concept de croissance, de rééquilibrer la part du privé dans l'économie ainsi que les relations entre Nord et Sud – de fait, la mondialisation sert les intérêts d'une petite partie du monde aux dépens de la majorité. Cela implique la mise sur pied de véritables politiques publiques, des efforts vers un mode de vie plus sobre – et une bataille contre le mix d'autoritarisme, de libertarianisme et de nationalisme défendus par l'extrême droite à travers le monde. ¹

¹Olivier Petitjean, Ivan du Roy (coordination): *Multinationales. Une histoire du monde contemporain*. La Découverte, 2025.

²«Les multinationales. Au cœur d'un nouvel âge de l'impérialisme, quels enjeux pour leur régulation?» Soirée-débat organisée par le CETIM. Mardi 15 avril, de 18h30 à 20h30. Uni-Mail, salle MS130, Genève.

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du *Courrier*. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.